

Contrat d'engagement œufs 2021

Référent pour l'AMAP: Alice DENIZE Contact: 06.63.38.42.11.

Entre l'adhérent de l'AMAP Champs libres

Nom Prénom :

Adresse :

Code postal et Ville :

E-mail :

Tél :

Et l'aviculteur:

DESERVILLE Michel

Ferme de Toussacq

77480 Villenauxe La Petite

E-mail :deserville.michel@orange.fr

Tel : 06 21 86 02 94

la structure "Les Champs des Possibles"

représentée par Sylvain Péchoux, son co-gérant :

Siège social : Le Hameau de Toussacq 77480 Villenauxe-la-Petite

N° SIRET: 51402794500013 - TVA : FR60514027945

E-mail : contact@leschampsdespossibles.fr Tel : 06 95 23 94 13

Objet du contrat :

Ce présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour le préfinancement d'œufs produits dans le respect des normes de l'agriculture biologique. Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP ainsi que les statuts et le règlement intérieur de l'association « AMAP des Prairies ».

Modalités contractuelles :

- Durée du contrat : **mercredi 17 février 2021 au mercredi 1er décembre 2021.**
Pour 42 DISTRIBUTIONS (pas de livraison en décembre, janvier)
- Distributions : 1 fois par semaine, le mercredi aux horaires et lieu de distribution du contrat légumes.
- Prix de l'œuf fixé pour la saison : 0,50 euro
- Les œufs sont vendus par 6 ou 12 : ***l'adhérent apporte le contenant.***

Informations :

- Certains aléas de production peuvent entraîner des variations de ponte et donc une incidence sur les différentes livraisons programmées. Ainsi, chaque contrat assure à l'adhérent la livraison du nombre d'œufs souhaité sur la durée du contrat mais la répartition ne sera pas forcément identique toutes les semaines.
- Comme les œufs sont produits tous les jours, les œufs distribués auront été pondus entre la veille du jour même de la distribution et 6 jours plus tôt. Les œufs sont consommables 28 jours à partir de la date de ponte.

Engagements de l'adhérent :

- Préfinancer la production
- Venir chercher ses œufs sur le lieu de distribution les mercredis prévus dans le contrat.
- Assurer sa part de permanence aux distributions.

* **Si vous ne pouvez pas venir** chercher votre part de récolte sur ce créneau

Choix 1 : vous pouvez déléguer à une personne de votre choix (même non adhérent) pour venir chercher votre part

Choix 2 : Vous pouvez contacter votre référent et vous organiser pour récupérer les œufs chez lui.

* Si vous êtes en retard, **veuillez prévenir l'association PAR MAIL avant 12h le jour de la livraison** (à l'adresse denizeal@hotmail.fr), les responsables de livraisons pourront préparer votre part. **Vous vous engagez dans ce cas à venir la retirer avant la fin de la distribution des légumes.**

Toute part non récupérée sera considérée comme orpheline.

Engagements de l'aviculteur

- Production respectueuse de la nature.
- Alimentation des poules issue de l'agriculture biologique.
- Livrer toutes les semaines des œufs extra-frais, issue de sa production et répartis quantitativement de manière conforme aux souhaits des adhérents souscripteurs.
- Accueillir les adhérents sur la ferme au moins une fois pendant la période d'engagement.
- Être transparent sur le mode de fixation des prix et ses méthodes de travail.

Engagements communs :

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
- Toutefois, et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique (AG extraordinaire). Seront alors présents les adhérents, l'agriculteur partenaire et un représentant du réseau régional des AMAP qui évalueront le bien-fondé des modifications à apporter.

⇒ **Contrat : cocher le contrat choisi...**

<input type="checkbox"/>	6 œufs par semaine pour 123 €
<input type="checkbox"/>	12 œufs par semaine pour 246 €
<input type="checkbox"/>	12 œufs par quinzaine pour 123 € PAIRE IMPAIRE PEU IMPORTE
<input type="checkbox"/>	Poule prête à cuire (livraison mi-décembre) 10 € (possibilité d'en prendre plusieurs)

⇒ **Règlement en 1 ou plusieurs fois : cocher la modalité choisie**

Type de part	Mon choix	Montant total	1 échéance	2 échéances	3 échéances	4 échéances
12 ŒUFS toutes les semaines	<input type="checkbox"/>	246	1 x 246	2 X123	3 X 82	4 X 61,5
6 ŒUFS toutes les semaines	<input type="checkbox"/>	123	1 X 123	2 X 61,5	3 X 41	4 X 30,75
12 ŒUFS tous les 15 jours	<input type="checkbox"/>	123	1 X 123	2 X 61,5	3 X 41	4 X 30,75
* 1 POULE (prête à cuire)	<input type="checkbox"/>	+10	+10	+10	+10	+10

* ajouter le montant de la commande poule à l'un des chèques
Chèques à l'ordre des « Champs des Possibles »

Fait à en 2 exemplaires, le

Signature de l'AVICULTEUR	Signature de l'ADHERENT(E)	Signature du Président de la structure « Les Champs des Possibles »
--------------------------------------	---------------------------------------	--